



**HAL**  
open science

## Note sur la dramaturgie du jeu de boulesA Marseille, en Provence, et peut-être ailleurs...

Jean-Louis Tornatore

### ► To cite this version:

Jean-Louis Tornatore. Note sur la dramaturgie du jeu de boulesA Marseille, en Provence, et peut-être ailleurs.... *Ethnologie française*, 1993, XXII (4), pp.623-627. halshs-00144340

**HAL Id: halshs-00144340**

**<https://shs.hal.science/halshs-00144340v1>**

Submitted on 2 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# Note sur la dramaturgie du jeu de boules

A Marseille, en Provence, et peut-être ailleurs...

---

Jean-Louis Tornatore  
Université Aix-en-Provence

A Marseille (là plus qu'ailleurs ?), la résolution de situations sociales conflictuelles peut être assurée en jetant à la face de l'autre, et faisant valoir avec force, ce qu'on appelle ici son *malheur*. S'affirmer par le malheur, alors synonyme d'*infortune* ou de *malchance*, relève d'une rhétorique sociale fortement éprouvée et admise, et participe d'ailleurs d'un *victimisme* – ce par quoi ou par qui le malheur arrive – dont se délecte volontiers plus d'un « *Marseillais* ». Cette manière de jouer du *pathos*, depuis longtemps caricaturée, au point que le discours local s'entretient et s'impose à « *l'extérieur* » jusque dans ses accents les plus contrits, trouve dans la pratique du jeu de boules une forme exacerbée. Au delà de « *l'imaginaire d'une ville* », formule dont on appréciera (avec prudence) la portée heuristique, le propos de cette note est de présenter quelques pistes de lecture des formes et des pratiques du jeu de boules en usage dans le Sud de la France.

Précisément, si l'on sait que Millin, observateur attentif des mœurs méridionales, notait au début du XIX<sup>e</sup> siècle que « *jouer à la boule* » était « *l'exercice chéri de tous les habitants du Midi* » (1807 : II, 214), l'axe de problématique qui devrait s'imposer d'emblée serait de tenter de « traduire » ce que de telles pratiques disent et révèlent, en tant que modèle culturel, d'un « *style provençal* ». Un prolongement consiste à se demander si par le « *drame philosophique* »<sup>1</sup> qu'il met en scène (faut-il tirer ou faut-il pointer ?) le jeu de boule (terme générique) n'a pas une portée autrement plus générale qui permettrait de comprendre l'engouement national voire international pour la *pétanque*, l'une de ses formes parmi les plus simples, les plus accessibles et la plus récente qui soient. Question de stéréotypes, nettement plus embarrassante : que caricaturisent-ils et comment ? Ainsi, on peut faire l'hypothèse qu'à l'instar d'un type de discours à vocation identitaire tel celui que le corps social marseillais tient sur lui-même, une pratique ludique, à valeur emblématique, peut fonctionner selon un principe d'appropriation de la parole. Que, ce que le sens commun reconnaît comme la « *faconde méridionale* » enfle et s'épanouisse ici dans un exercice d'auto-célé-

bration, quoi de plus naturel. Que celle-ci devienne à la fois le nerf et la leçon du jeu – selon l'acception que propose C. Geertz dans son analyse du combat de coq balinais (1983) –, voilà qui mérite que l'on s'y attarde.

## ■ Des jeux dans l'histoire

Pour saisir par contraste l'émergence actuelle de la *pétanque*, et sa forte diffusion tant dans sa pratique « *sauvage* » ou de loisir que sous sa forme institutionnelle<sup>2</sup>, il est nécessaire d'emblée de cerner les traits saillants de l'évolution des jeux de boules. Toutes les variantes du jeu encore pratiquées aujourd'hui (ou il y a peu), ou du moins dont les règles sont connues et les pratiques localisées, ne remontent guère au delà du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dire que, si l'on joue depuis fort longtemps à la boule et selon diverses formes<sup>3</sup>, le processus de codification d'un certain nombre de pratiques locales ne s'initie alors que sur un terreau associatif, ou dans des lieux spécifiques de sociabilité, cercles, cafés, guinguettes, qui connaissent un développement convergent. Consécutivement, on assiste à leur essor et à leur diffusion. Cette mutation dessine une dynamique qui part d'un temps de *inorganisation*, marqué par une profusion spatiale des pratiques pour aboutir, passant par le relais des *associations* – qui contribuent à enclore les pratiques dans l'espace public –, au temps actuel de la *sportivisation* – régi par un système fédératif contraignant et rigoureux.

Les travaux des folkloristes, ou se situant dans la perspective d'inventaire des Arts et Traditions populaires<sup>4</sup> n'ont pas manqué de rendre compte, avec le souci de la précision technique qui les honore, des pratiques fixées, frappées dès lors du sceau de la « *tradition* ». Si l'on se souvient que pour Van Gennep « *le folklore est l'ethnographie des populations rurales, pas autre chose* »<sup>5</sup>, on ne doit pas être étonné d'en constater l'approche, en termes d'espaces de référence, « *rurale* » et/ou régionalisante. De manière significative, les formes de jeu décrites sont davantage dési-

gnées par leur « pays » d'exercice – « *boule des Flandres* », « *boule bretonne* », « *jeu lyonnais* », « *jeu provençal* » – que par un critère technique discriminant, comme la « *boule de fort* » – spécialité angevine qui tire son nom de la particularité de la boule utilisée<sup>6</sup> – ou encore la « *pétanque* » – appelée ainsi en raison de la position statique et stable du joueur<sup>7</sup>.

A la dynamique, présentée ici fort schématiquement, sur laquelle ces travaux se sont appuyés, on préférera retenir pour notre argumentation une sériation qui distingue les espaces de référence. L'histoire des jeux de boules peut en effet être présentée selon deux axes, par ailleurs complémentaires. Le premier nous conduit de formes ludiques circonscrites dans un champ « local » et pour lequel elles prennent valeur d'emblème, à une forme à vocation « englobante », c'est-à-dire capable de véhiculer les propriétés culturelles d'un champ social plus vaste. Le second nous montre des pratiques inscrites dans un contexte « rural » face à des pratiques se développant en milieu « urbain » ou « péri-urbain ».

Si ces perspectives se recouvrent partiellement, il apparaît plus opératoire, en l'état actuel de la recherche, de les envisager séparément. Il est dès lors possible de prendre en compte un ensemble de pratiques essentiellement repérées en milieu urbain au XIX<sup>e</sup> siècle et (sommairement) décrites par des auteurs contemporains<sup>8</sup>. Voilà des jeux en vogue à Paris ou Lyon, « *favoris des rentiers et des petits bourgeois désœuvrés* » (Moulidars, p. 228), désignés par une appellation technique, « *le jeu du cochonnet* », « *le jeu des grosses boules* » – même si les descriptions varient selon les auteurs –, et pratiqués soit sur des terrains publics vastes et unis (l'Esplanade des Invalides, les Champs Élysées) soit sur des terrains délimités et préparés. Or, avars en données techniques et sociales, ces textes ont en commun de s'attacher surtout à transcrire une « ambiance » de jeu, qui semble bien avoir frappé les observateurs. Ils ont des accents, une verve dont n'auraient pas à rougir les chroniqueurs et exégètes de la culture boulistique provençale<sup>9</sup>. Ainsi on trouve déjà les ingrédients de la partie de boule méridionale : sa dimension spectaculaire assurée par une foule totalement gagnée à ces joutes qu'elle entoure (et protège), des joueurs-acteurs aux surnoms fleuris : Roger le Conquérant, Chavot le Savant, Sabreur l'Excentrique (Chapus, p. 132) ; une organisation reposant sur l'institution du café, généralement adjacent au terrain, passage obligé pour l'acquisition du statut de joueur ; enfin sa dimension passionnelle qui pousse l'adepte à braver tous les temps et justifie sa totale fusion avec le jeu : « *on dirait que son âme a passé dans sa boule* » écrit Durand<sup>10</sup> commentant une gravure de Charlet mettant en scène un joueur « *pos-*

*sédé* » ; « *la mort seule peut séparer le joueur de sa boule* », lui répond comme en écho Chapus (p. 134).

## ■ Des règles, des techniques... et des styles

L'existence de telles pratiques et de telles descriptions qui hissent le jeu au rang de spectacle, dans des contextes situés en dehors de la « tradition » – celle du sens commun confondue avec celle de l'ethnologue (Lenclud 1987) – ou plus précisément en dehors des lieux et des temps de la sociabilité dite « traditionnelle », pose le problème de la reconnaissance et de la définition de styles ludiques régionaux. On peut suivre la voie extrêmement féconde explorée par C. Bromberger (1987 et 1992) pour qui la recherche du *sens* du spectacle sportif, et particulièrement des matches de football, conduit à « *privilégier une question à la fois plus modeste et plus englobante : comment cela fonctionne-t-il ici et maintenant ?* » (1992, p. 219). Dès lors la priorité de l'investigation ethnologique est de s'attacher à dégager les propriétés spécifiques du jeu, objet du spectacle. En l'occurrence, si l'on reprend le corpus de jeux présentés par les folkloristes, une description épaisse et une analyse des techniques et des règles du jeu, non plus alors pour elles-mêmes mais pour mettre en valeur les « *règles du genre* » (*ibid.*), peut aider à montrer quelles propriétés, physiques, ludiques ou dramatiques (*ibid.* : 223), privilégient ces jeux.

On peut être frappé de prime abord par la rusticité d'un jeu d'adresse qui s'organise au maximum autour de deux gestes techniques : il s'agit soit de « *pointer* », c'est-à-dire envoyer sa boule le plus près d'un but (fixe ou non), soit de « *tirer* », c'est-à-dire d'essayer de déloger par un lancer violent la boule de l'adversaire. Toutefois, cette impression est tempérée par le constat d'une grande variété de dispositifs d'un jeu à l'autre. La forme de la boule (ronde, plate, méplate, plombée) et le type de trajectoire qu'elle détermine (droite ou courbe), la nature du terrain (préparé ou libre), la présence de limites, matérielles ou matérialisées par un trait, ou leur absence (obligeant à déterminer un seuil au-delà duquel une boule peut être déclarée nulle ou à envisager un éventail de circonstances pouvant créer la nullité), le mode de lancer (statique et stable, statique et instable, en mouvement), le nombre d'équipes en compétition, leur composition et leur mode de composition (par tirage au sort, par apparition ou libre), bref autant d'éléments qui, combinés, donnent au jeu une configuration spécifique.

Pour chaque élément qui vient d'être cité, geste, instrument, dispositif de jeu, on constate l'existence d'une variante offrant un taux d'*incertitude* plus fort : par exemple le tirage au sort par rapport à l'apparie-

ment, le terrain libre par rapport au terrain préparé, ou encore la limite « invisible » par rapport à celle matérialisée, etc. R. Caillois (1967) a souligné « l'alliance essentielle » qui unit le couple *hasard-compétition* : « d'un côté le don des dieux ou de la conjoncture, de l'autre la récompense de l'effort, de l'obstination, de l'habileté » (p. 222). Sans aller plus loin dans la définition de ces notions par ailleurs complexes, on peut se demander comment ces principes se distribuent au sein de la partie de boules et des différents types de jeux. On distinguera dès lors les uns qui, tirant vers l'« agon », tendent à mettre en avant les propriétés athlétiques (adresse, concentration) des joueurs, des autres dont la part belle laissée à l'« alea » favorise la dimension dramatique de la partie de boules.

Sur ce point, jeu lyonnais et jeu provençal (ou *a fortiori* la pétanque) sont en opposition exemplaire. Ces deux formes ludiques sont relativement proches par deux dispositifs, l'étendue de la surface de jeu (une distance de lancer comprise entre 15 et 20 mètres) et le type de geste technique (tir en mouvement), qui nécessitent *a priori* des qualités physiques équivalentes. Mais l'analogie s'arrête là. Le premier, à la stricte codification – pas moins de 144 articles arrêtés depuis 1927 – se déroule sur un terrain damé au rouleau, plat et uni. L'espace de jeu est délimité – par un trait – et rigoureusement compartimenté – en zones de lancement, de réception du but, de réception des boules. Pas de surprises dans cet espace, toute la partie y est confinée dans un va-et-vient constant. Par ailleurs, le tir, acte hautement valorisé, est contraint par une règle déterminante sur l'esprit du jeu tout entier, dans la mesure où elle circonscrit entièrement l'aléatoire lié à l'acte de lancer : elle oblige en effet à « annoncer » la boule visée, restreint énormément le point d'impact autour de celle-ci<sup>11</sup>, et annule tout effet non conforme à l'annonce et à cette restriction. Ainsi, l'emplacement de chaque boule jouée est systématiquement repéré de manière à pouvoir, à tout moment, restituer au jeu sa configuration antérieure à l'action annulée. A l'inverse, le jeu provençal est pratiqué sur un terrain libre, non délimité et que l'on ne peut en principe nettoyer ou « déblayer » en cours de partie. L'absence de limites matérielles ou matérialisées a conduit à envisager dans la réglementation une série de circonstances d'annulation de « coup » ou de partie. Même si la notion de « terrain interdit » qui en découle tempère cette « liberté », une règle fondamentale, « la règle de l'avantage », en permettant à tout joueur (ou équipe) de « couvrir la nullité » d'une boule jouée par l'adversaire si son effet sur le jeu l'avantage, consacre explicitement l'acceptation du « coup de chance ». Quant à la pétanque, dont la diffusion s'amorce autour des années trente et qui supplant

progressivement le jeu provençal au cours des années cinquante, elle procède du même esprit. Formule simplifiée du jeu provençal – aire de jeu plus réduite, durée plus courte des parties, posture plus « décontractée » du joueur –, sans que sa dimension agonistique et dramatique ait à en souffrir, elle voit cependant diminuées ses propriétés athlétiques ; en témoigne la possibilité de tirer « de rafle »<sup>12</sup>, antithèse parfaite de la réglementation lyonnaise. La faveur de ce jeu tient certainement à ces raisons « naturelles » qui lui permettent d'être joué à peu près n'importe où et en toutes circonstances.

Ces précisions, pour rébarbatives qu'elles puissent paraître, permettent de souligner les processus d'identification. « *Le style de jeu, note Bromberger (1992, p. 225), correspond, davantage qu'à la pratique elle-même, à l'image stéréotypée, enracinée dans la durée, où une collectivité se plaît à se reconnaître.* » On serait tenté de dire qu'ici la pratique elle-même est perçue et vécue comme l'occasion de se conformer à cet « imaginaire collectif ». De manière on ne peut plus explicite, un panégyrique adressé au « *Cercle des Boulomanes* » à l'occasion de son centenaire met en exergue cette fonction du jeu méridional : « *Le Cercle des Boulomanes est devenu en quelque sorte le conservatoire du noble jeu provençal. Et il conserve aussi la tradition du « jeu libre » en terrain varié, le seul qui soit conforme aux mœurs du midi*<sup>13</sup> » (Ruat 1928, p. 19). Première association bouliste créée à Marseille en 1828, à l'initiative des bourgeois de la ville, le très fermé Cercle des Boulomanes a été à l'origine des toutes premières créations « littéraires » consacrées à la gloire du jeu provençal<sup>14</sup>. Cultivant le goût de l'entre-soi, s'enorgueillissant de n'être composé que de « *Marseillais et de Provençaux, sans la moindre infiltration étrangère* » (*ibid.*), mettant l'accent sur une convivialité régulièrement soutenue par de « *fraternelles agapes* », il se reconnaît un devoir d'être le gardien d'une « culture » et d'un « style provençal » : « *Dans ce coin d'existence provençale*<sup>15</sup>, une réunion d'élite concentre et conserve précieusement les spécialités d'art et de plaisir particulières à notre région » (Cauvière, 1883). Ample libations, banquets libérateurs des tensions du jeu, parties intéressées... forment le contexte indispensable de l'exercice du jeu. Et si le modèle associatif s'offre pour le tempérer, ce n'est que pour mieux l'inscrire et l'officialiser dans une forme de sociabilité conçue comme typiquement méridionale.

La partie de boule « parle » à ses usagers. Comment en effet ne pas être tenté de se rapporter au discours des commentateurs de l'*ethos* provençal ; de rapprocher ce que nous disent un Achard (1788) ou un Béranger Féraud (1883) sur la vivacité de la parole proven-

çale, les aptitudes innées pour la plaisanterie et la moquerie, le goût pour la poésie facile, avec l'indispensable glose facétieuse et dramatisée de la partie de boule ; de voir dans l'univers collectif de l'enclos bouliste une application des peintures des Bertin (1888), Mazuy (1853) et Méry (1860) du Marseillais, son goût prononcé pour le loisir et son faible intérêt pour l'espace domestique ; de voir enfin dans la « passion » pour les boules un condensé d'une « passion » plus générale pour le jeu et d'une prédilection pour les jeux laissant une large place au hasard (lotos, loteries et aujourd'hui tiercé, quarté et quarté plus).

### ■ La ruse et le panache...

La prédilection pour les jeux peut être comprise comme un élément spécifique et révélateur d'un goût prononcé pour tout affrontement, sous des formes d'ailleurs volontiers en rupture avec les normes sociales, considéré comme une recherche ou un test, sans cesse réitéré, de la valeur individuelle et de la capacité à se jouer des incertitudes et des embûches de l'existence. La leçon du jeu de boules offre une classification des attitudes possibles. En l'occurrence, le choix est fort (peut-être trop) simple : usera-t-on de ruse tel le pointeur ou préférera-t-on le coup d'éclat du tireur ? La valorisation, « chantée » haut et fort, de ce dernier dans la hiérarchie des joueurs ne doit pas cacher

que le recours à la ruse est considéré comme un mécanisme essentiel pour vaincre le hasard. « Ici, écrit P. Ruat (*op. cit.* : 18), nous sommes les maîtres de l'espace et du temps. Et tout en admirant l'adresse du tireur, nous estimons aussi à son mérite les ruses d'un meneur de but qui peuvent avoir un effet désisif sur la partie. » Soulignons que l'exercice de la ruse ne se fixe pas seulement dans le rôle du pointeur ; elle enveloppe le jeu tout entier, se niche dans le tir de rafle, nourrit ce qu'on appelle ici « la musique », c'est-à-dire un ensemble d'attitudes destinées à intimider l'adversaire.

Par ailleurs, le « débat » entre la ruse et le panache est un débat public. Le jeu est tout entier produit pour « la galerie », la bien nommée. Les spectateurs ne sont certes pas des observateurs muets et passifs d'un drame qui leur serait extérieur. Ils enveloppent au contraire ce jeu sans limites, en sont eux-mêmes les limites et les gardiens. L'absence de distance, la familiarité, l'assentiment complaisant à la théâtralité de ses joueurs ne signifient que l'interchangeabilité profonde des rôles. Tout spectateur a été, est et sera un ardent bouliste, tout joueur reste un spectateur assidu et attentif. Voilà que s'affirme ici la raison profonde du jeu en tant que représentation (théâtrale et plus...) combinant le suspens et l'émotion pour la délivrance d'un message consensuel et attendu.

J.-L. T., Aix-en-Provence

### Notes

1. L'expression est de C. Bromberger (1989 : 247).
2. La Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal est la quatrième fédération sportive par le nombre de licenciés (491 045 en 1991), derrière celles du football, du tennis et du ski. (*Annuaire statistique de la France 1991-92*, INSEE, p. 262).
3. Parmi les 217 jeux que pratique Gargantua, on trouve « le cochonnet-va-devant », « la boule plate » et « la courte boule » (Rabelais 1955, *œuvres Complètes*, La Pléiade, p. 64-68).
4. Boratav et Trémaud 1958, Trémaud 1963, Van Gennep 1938, 1948.
5. Cité par N. Belmont (1974 : 86). Rappelons cependant, à la suite de cet auteur (*ibid.* p. 88), que cette position énoncée en 1914 a été plus tard nuancée. Dans son

- Manuel de folklore français contemporain*, Van Gennep reconnaît l'existence d'un folklore proprement urbain, quoique difficile à observer et impossible à mettre sur le même plan que le folklore rural.
6. La boule a une forme méplate, présentant un côté légèrement évidé en son centre ou *côté faible* et un côté plein ou *fort*.
  7. Du provençal *ped tanco*, pieds fixes.
  8. Ruggieri 1830, Chapus 1854, d'Allemagne 1904, Moulidars s.d. Notons cependant que H. Trémaud (1972 : 38) décrit un jeu parisien, « la boule parisienne » ou « boule des berges », joué sur terrains spécifiques installés sur les berges de la Seine, mais dont la pratique est très localisée et ne s'apparente pas à mon sens à celle plus massive et souvent informelle du *jeu du cochonnet*.
  9. Cauvière 1878, Ruat 1928, Huger 1963, Rogero 1983, Vidal 1990.

10. Cité par D'Allemagne (1904, p. 250).
11. Pour qu'un tir soit validé il faut que la boule frappe de plein fouet la boule visée, ou du moins qu'elle ait frappé le sol avant de rebondir sur la boule visée dans un rayon de moins de 50 centimètres autour de celle-ci.
12. Avec ce tir admis, mais honni par les puristes, la boule touche le sol et effectue une course plus ou moins longue avant de frapper la boule visée.
13. C'est moi qui souligne.
14. En 1873, le Cercle publie, à usage interne exclusivement, une brochure intitulée *Bouliana*, qui réunit poèmes et textes en prose écrits par quelques-uns de ses membres. En 1884, elle est reprise, remaniée et insérée par J. Cauvière dans le tome VII de son *Caducée*.
15. C'est-à-dire l'enclos bouliste, aujourd'hui situé au cœur de la ville.

## ■ Références bibliographiques

- ACHARD Claude, 1788, *Description historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Aix-en-Provence.
- ALLEMAGNE Henri-René d', 1904, *Jeux et sports d'adresse*, Paris, Hachette.
- BELMONT Nicole, 1974, *Arnold Van Gennep, le créateur de l'ethnographie française*, Paris, Payot.
- BÉRENGER-FÉRAUD, 1883, *La race provençale. Caractères anthropologiques, coutumes, aptitudes... de ses peuplades d'origine*, Paris, Octave Doin.
- BERTIN Horace, 1888, *Les Marseillais. Mœurs et paysages*, Paris, Alphonse Lamarre.
- BORATAV Pertev, TREMAUD Hélène, 1958, « Jeux de force et d'adresse dans les pays de France », *Arts et traditions populaires*, n° 1-2, p. 1-40 et n° 3-4, p. 191-263.
- BROMBERGER Christian, 1989, « Ethnographie », in R. Bertand, C. Bromberger et al., *Provence*, Paris, Christine Bonneton, p. 85-249.
- 1992, « Pour une ethnologie du spectacle sportif. Les matches de football à Marseille, Turin et Naples », in G. Althabe, D. Fabre, G. Lenclud (dir.) *Vers une ethnologie du présent*, Paris, M.S.H.
- BROMBERGER Christian et al., 1987, « Allez l'OM ! Forza Juve ! La passion pour le football à Marseille et à Turin », *Terrain*, 8, p. 8-41.
- CAILLOIS Roger, 1967 (1958), *Les jeux et les hommes, Le masque et le vertige*, Paris, Gallimard.
- CAUVIERE Justin, 1883, *Le Caducée. Souvenirs marseillais, provençaux et autres*, Marseille, Marius Olive, t. VII.
- CHAPUS Eugène, 1854, *Le sport à Paris*, Paris, Hachette.
- GEERTZ Clifford, 1983 (1973), « Feu d'enfer. Note sur le combat de coq balinois », in Cl. Geertz, *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, p. 165-215.
- HUGER Francis, 1963, *Les fadas de la pétanque*, Monte Carlo, Pastorelly.
- LENCLUD Gérard, 1987, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie », *Terrain*, 9, p. 110-123.
- MAZUY François, 1853, *Essai historique sur les mœurs et coutumes de Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Arnaud et Cie.
- MERY Joseph, 1860, *Marseille et les Marseillais*, Paris, Bourdillat et cie.
- MILLIN Aubin-Louis, 1807, *Voyages dans les départements du Midi de la France*, Paris, Imprimerie Impériale, t. II.
- MOULIDARS, T. de, s.d. (début XX<sup>e</sup> ?), *Grande encyclopédie des jeux*, Paris, Montgredien.
- ROGGERO Jacques, 1983, *Le livre de la pétanque et du jeu provençal*, Paris, Grancher.
- RUAT Paul, 1928, *Cercle des Boulomanes 1828-1928*. Marseille, Imprimerie Marseillaise.
- RUGGERI Claude, 1830, *Précis historique sur les fêtes, les spectacles et les réjouissances publiques*, Paris, Bachelier et Cie.
- TREMAUD Hélène, 1972, *Jeux de force et d'adresse*, Publication du MNATP, Coll. Guides ethnologiques (n° 14), Paris, Éditions des musées nationaux.
- VAN GENNEP Arnold, 1938, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, t. IV. – 1948, *Le folklore des Hautes-Alpes*, Paris, Maisonneuve et Cie.
- VIDAL Armand, 1990, *Le dictionnaire du jeu de boules*, Marseille, Jeanne Laffitte.